

PROCÈS-VERBAL de la vingt-quatrième assemblée générale annuelle de la Corporation de développement économique de la MRC des Laurentides qui s'est tenue le 5^e jour du mois de juillet de l'an deux mille vingt-deux, à la salle Ronald Provost à compter de 14h30.

Étaient présents : Nancy Beaulne, Frédéric Broué, Luc Brisebois, Paul Calce, Stéphanie Campeau, Gaëtan Castilloux, Marc L'Heureux, Hugo Paquette, Yvan G. Paradis et Dominique Pradel.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

RÉS.2022.07.05.01

M. Yvan G. Paradis, président du conseil d'administration de la Corporation de développement économique de la MRC des Laurentides souhaite la bienvenue aux personnes présentes et propose l'assemblée ouverte.

Adopté à l'unanimité

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Nomination d'une secrétaire d'assemblée
3. Adoption du procès-verbal de l'AGA du 10 juin 2021
4. Mot du Président
5. Rapport financier pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021
6. Nomination de l'auditeur indépendant
7. Rapport de la direction générale: réalisations 2021
8. Ratification des actes et décisions du CA en 2021
9. Ratification de la nomination des administrateurs 2022
10. Période de questions
11. Levée de l'assemblée

RÉS.2022.07.05.02

Sur proposition dûment faite et appuyée, IL EST RÉSOLU d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

2. NOMINATION D'UNE SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

RÉS.2022.07.05.03

Sur proposition dûment faite et appuyée, IL EST RÉSOLU de nommer Stéphanie Campeau à titre de secrétaire d'assemblée.

Adopté à l'unanimité

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA VINGT-TROISIÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE TENUE LE 10 JUIN 2021

Puisque le procès-verbal a été partagé au préalable, une dispense de lecture est faite à l'assemblée.

Sur proposition dûment faite et appuyée, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la vingt-troisième assemblée générale annuelle tenue le 10 juin 2021.
Adopté à l'unanimité

4. MOT DU PRÉSIDENT

En mars 2020, nous avons subi un ralentissement économique régional important engendré par la pandémie mondiale de Covid-19. 2021 fut également teintée par cette pandémie et les impacts furent encore plus importants que nous l'avions tous envisagé. Redoublant d'efforts, notre équipe de professionnels a continué à travailler de concert avec la MRC des Laurentides, les municipalités et les partenaires du milieu, pour assurer un support essentiel à nos entreprises locales. Nous avons priorisé nos interventions dans l'accompagnement des entrepreneurs pour qu'ils puissent affronter cette période parfois critique avec patience et sérénité. Dès le début de l'année, il nous a fallu réagir rapidement en collaboration avec le gouvernement du Québec, pour mettre en place le volet aide aux entreprises en régions en alerte maximale (AERAM) du programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises (PAUPME). Ces aides ont permis d'octroyer des prêts, pouvant être éligibles à des pardons de prêts, aux entreprises qui ont eu l'obligation de fermer leurs portes suite aux directives émises par la santé publique. Grâce au PAUPME, la CDE a soutenu 84 entreprises et accordé une somme de plus de 2.3 millions de dollars, dont 1,6 million de dollars non remboursables. Je tiens à remercier l'équipe de professionnels de la CDE et les membres du comité d'investissement, pour leur disponibilité et leur engagement exceptionnel afin de contribuer au maintien de l'économie de notre MRC.

Durant cette période, nous avons également travaillé à la diffusion et à la promotion de plusieurs fonds d'investissement afin de bonifier l'offre de financement et ainsi stimuler l'économie locale. En offrant une variété de financement, nous avons pu soutenir de nombreuses entreprises en phase de démarrage et/ou de maintien, tout en favorisant la relance économique de la MRC des Laurentides. L'année 2021 fut marquée par le début d'une nouvelle entente entre la MRC des Laurentides, le ministère de l'Économie et de l'Innovation et la CDE. Cette entente a permis d'augmenter l'offre de service de la CDE grâce à l'embauche de deux nouvelles ressources professionnelles soit un conseiller dédié au financement des entreprises ainsi qu'un conseiller en bioalimentaire pour supporter le développement du milieu de la transformation alimentaire. Ce nouveau programme Accès Entreprises Québec (AEQ) nous a permis de bonifier l'accompagnement offert aux entreprises du territoire.

Autre réalisation importante en 2021 : la mise en place du projet pilote Partage Emploi grâce à une contribution financière de trois ans de Services Québec et de plusieurs partenaires du milieu. Partage Emploi est un service offert aux entreprises de la MRC Laurentides et de la MRC Pays-d'en-Haut afin de faciliter le processus de recrutement de leur main-d'œuvre. Ceci vient bonifier le service emploi de la CDE qui a été grandement sollicité.

Il est important de rappeler que la CDE de la MRC des Laurentides joue un rôle de rassembleur quant à la mise en place de projets structurants pour assurer la pérennité de nos entreprises. Je profite donc de l'occasion pour remercier chaleureusement les membres du conseil d'administration et tous les participants à nos comités de financement. Un merci particulier également aux maires, aux professionnels des municipalités et aux intervenants socio-économiques qui s'impliquent depuis plusieurs années et offrent leur support aux entrepreneurs de notre territoire.

En terminant, je tiens à féliciter chaleureusement notre directeur général, Paul Calce, qui a reçu la médaille d'honneur de l'Assemblée nationale du Québec pour souligner son implication durant ses 30 années de carrière. Je me fais donc le porte-parole des membres du conseil d'administration pour souligner notre fierté de travailler avec lui.

Bonne 24e assemblée générale à tous!

M. Yvan G. Paradis, Président

5. RAPPORT FINANCIER POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2021

Dominique Pradel, directrice adjointe finances et administration présente le rapport financier vérifié pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2021.

RÉS.2022.07.05.05

Sur proposition dûment faite et appuyée, IL EST RÉSOLU d'adopter le rapport de l'auditeur pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2021.

Adopté à l'unanimité

6. NOMINATION DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

RÉS.2022.07.05.06

Sur proposition dûment faite et appuyée, IL EST RÉSOLU de mandater la firme Amyot Gélinas, S.E.N.C.R.L., pour effectuer le rapport d'audit de la CDE de la MRC des Laurentides pour l'année se terminant au 31 décembre 2022.

Adopté à l'unanimité

7. RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE : RÉALISATIONS 2021

RÉS.2022.07.05.07

7.1 Rapport annuel et bilan des réalisations 2021

Paul Calce présente le rapport annuel et il fait un résumé des réalisations 2021

7.2 Plan d'action 2021

Paul Calce présente les principales actions qui seront réalisées en 2022 par l'équipe de professionnels de la CDE auprès des entreprises dont le mandat principal demeure l'accompagnement technique.

8. RATIFICATION DES ACTES ET DÉCISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR L'ANNÉE 2021

RÉS.2022.07.05.08

Sur proposition dûment faite et appuyée, IL EST RÉSOLU, de ratifier les actes et décisions du conseil d'administration pour l'année 2021.

Adopté à l'unanimité

9. RATIFICATION DE LA NOMINATION DES ADMINISTRATEURS POUR L'ANNÉE 2022

Conformément aux règlements généraux, pour donner suite à l'appel de candidature, le conseil d'administration recommande la nomination de l'administratrice suivante:

Siège 2 - **secteur manufacturier** : Mélanie Lemieux

Le siège 4 – secteur de l'économie sociale, reste vacant pour le moment à la suite de la fin du mandat de Mme Diane Séguin. Un appel de candidature est toujours en vigueur.

RÉS.2022.07.05.09

Sur proposition dûment faite et appuyée, IL EST RÉSOLU de ratifier la nomination du siège 2 – secteur manufacturier.

Adopté à l'unanimité

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée.

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

RÉS.2022.07.05.10

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15h45

Adopté à l'unanimité

Stéphanie Campeau
Secrétaire d'assemblée